

Compte rendu Commission « travail social debout » 3 mai 2016

Rappel du modus operandi de la commission : un modérateur qui distribue la parole, un secrétaire qui prend les notes et écrit le compte rendu.

Lecture du compte rendu de la précédente commission tenue le 1^{er} mai 2016.

ORDRE DU JOUR :

- 1^{er} point : structuration
- 2eme point : bilan de cette journée d'action
- 3eme point : perspectives
- 4eme point : organisation, diffusion
- 5eme point : l'engagement dans le travail social
- 6eme point : relations médias

1^{er} point structuration

On évoque, en début de séance l'investissement et le partage des tâches pour éviter l'essoufflement.

Outils :

Ecrire l'ordre du jour au sol à la craie pendant la commission, barrer les points au fur et à mesure de l'avancement des points afin que les personnes qui rejoignent la commission puissent s'y retrouver.

EMAIL : 2 personnes s'occupent de gérer les mails et la liste de contacts

FACEBOOK : 2 personnes gèrent la page (L'une d'elle tient à garder ce poste étant donné l'incident qui s'est produit avec une photo, il faut être vigilant et maîtriser cet outil)

WIKI : 2 personnes vont l'alimenter, y apparaitront les CR de réunion, les tracts et dates des actions

Fonctionnement « nuit debout »

Il faut alimenter quotidiennement la page FB, sinon les administrateurs de nuit debout suppriment la commission.

LE LISTING : communiquer l'ensemble de la liste à l'ensemble des participants, important pour les manifs, un mail sera envoyé au préalable pour ceux qui veulent se rétracter.

LES TRACTS : à écrire ensemble, 3 personnes proposent une trame pour appeler aux 10 et 12 mai.

TRESORERIE : la casquette tourne de nouveau, tenue d'un stand au « festival du travail social » le 14 mai, pour récolter des fonds.

Prochains frais : les stickers

2 membres de la commission sont nommés trésoriers.

Fond de trésorerie : 52,5 euros

2eme point : Bilan du jour

Interventions, tractages :

IRTS Neuilly : bon accueil

IRTS Parmentier : diffusion par mail : OK

IRTS Neuilly sur Marne : interdiction de distribuer des tracts dans l'enceinte de l'école, mais page facebook des étudiants.

Réflexions abordées par les participants quant à la manière d'approcher les salariés au sein des institutions.

Manifestation :

Départ à 10h30 avec les étudiants de Montparnasse pour se rendre aux invalides. Le cortège se tient le parcours se passe bien.

Arrivée à Invalides il n'y a plus d'action, seulement les discours syndicaux. La commission décide de porter soutien aux agents hospitaliers de Saint Louis où se tient le CHSCT de l'établissement, visant à amoindrir les acquis des travailleurs.

Convergence des luttes avec les « hôpitaux debout ».

3eme point : Perspectives

Prochaines manifestations :

Mardi 10 mai à 11h30 à Montparnasse

Jeudi 12 mai 14h à Denfert Rochereau

(Venue annoncée dans un mail de camarades de Marseille pour le 24 mai)

Perspectives à long termes :

Après la mobilisation autour de la loi travail, que fait-on ?

Se mobiliser sur les problématiques plus particulières du travail social (les CCN en danger, le déconventionnement des associations de prévention spécialisées, les contrats précaires, la refonte des diplômes, le point non ré évalué, et la liste est longue).

Organiser la réflexion sur différents axes, et sur tous les champs du travail social.

4eme point : Organisation de diffusion

Impact de salariés qui se déplacent dans les écoles, à poursuivre.

Peut-être les étudiants dans les entreprises ? Il faut mobiliser les travailleurs.

Les listes pour couvrir les écoles se préparent, à confirmer Dimanche.

Une réflexion est amenée sur le fond de la question de la loi travail, l'engagement, la mobilisation et le fait que pour le moment la commission se concentre sur des problèmes organisationnels, soit.

Il faut laisser un peu de temps à cette « commission action travail social » pour qu'elle se déploie néanmoins chacun est conscient qu'il ne faut pas négliger la réflexion et l'analyse.

Proposition d'écrire des articles de fond dans la gazette de « nuit debout ».

5eme point : « L'engagement dans le travail social »

Ce sera le thème de l'émission du 20 mai sur radio libertaire à laquelle un membre de la commission est invité en qualité de témoin.

Proposition d'en faire le thème de la prochaine commission.

Trop restrictif pour certain, les points à l'ordre du jour doivent être choisis sur place avec les gens présents.

Proposition d'établir une liste de thèmes à aborder dans les prochaines commissions.

6eme point : Relations média

La commission a été interpellée à plusieurs reprises pendant les manifestations, comment donc répondre aux journalistes ?

Pour ce journaliste japonais il a été répondu que la commission voulait avoir plus d'infos sur le but de la démarche. Il s'est donc présenté devant la commission :

Il a pris des images de la nuit debout, des différentes commissions ainsi que de notre cortège du 1^{er} mai.

Il souhaite filmer la commission « travail social ».

Il présente son travail et sa vision du reportage à venir « sur la démocratie à l'étranger ».